

MINUTES OF THE MEETING

DATE: 29/03/2021

HOURS: 15h30-18h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
1. Approval agenda and report		
1.1. Report Previous meeting (<i>approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport validé
1.2. Agenda (<i>approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Agenda validé
1.3. RMG Dashboard (<i>information</i>)		
2. Situation overview (information)		
2.1 Epidemiological overview (Information – Sciensano)	/	
2.2 Perspective schools/crisismanagement (Information - Sciensano)	/	
3. Prevention		
3.1. RAG advice on testing of persons previously infected with SARS-CoV-2. (Validation – Sciensano) + input federated entities on operationalization of the advice with specific attention	<p>Sciensano a présenté l'avis RAG sur le test des personnes ayant déjà été infectées par le SARS-CoV-2, celui-ci peut être consulté via le lien suivant : http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210329_Advice_RAG_TestingPreviouslyPositives_FR.pdf</p>	<p>Le RMG valide l'avis RAG sur le test des personnes ayant déjà été infectées par le SARS-CoV-2.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<p>to travelers (<i>Feedback – Federated entities</i>)</p>	<p>Avant la période avait été fixée à 8 semaines, on est maintenant passé à 90j. Les réinfections dans les 3 mois sont possibles mais très rares, c'est également cohérent avec les recommandations européennes.</p> <p>La Commission Européenne a abandonné la période de 180j (pour le certificat vert). Celle-ci avait été probablement définie à l'origine d'après des études démontrant que 6 mois après une infection initiale, il y avait encore des signes clairs de réponse immunitaire. Toutefois, il ne s'agit que de signes d'immunité, pas vraiment d'une protection prouvée contre la réinfection.</p> <p>La durée de validité du certificat vert dépendra de chaque état membre, les discussions sont en cours. Cela risque de nouveau de porter à confusion.</p> <p>Le RMG valide l'avis du RAG sur le test des personnes ayant déjà été infectées par le SARS-CoV-2</p> <p>Il est également mentionné que les voyageurs non-résidents avec un test positif datant de moins de 90 jours ne nécessitent plus un test négatif à l'arrivée, des questions d'ordre opérationnel se poseront, ce ne sera pas évident à mettre en place dans la pratique (ex. : comment vérifier si le test a été effectué correctement ?).</p>	
<p>3.2. RAG advice on the procedures regarding self-tests (<i>Information</i>)</p> <p>➤ Résultat RMG electronic</p>	<p>L'avis RAG sur les self-tests a été validé par voie électronique le 26/03/2021. Celui-ci peut être consulté via le lien suivant : http://covid-19.sciensano.be/sites/default/files/Covid19/20210323_Advice%20RAG_In%20interpretation%20of%20self-test%20results_FR.pdf</p>	<p>L'avis RAG sur les self-tests a été validé par voie électronique le 26/03/2021.</p>
<p>4. Surveillance and detection</p>		
<p>4.1. Simplifying measures in schools – proposition ONE (<i>Discussion</i>)</p>	<p>Le secrétariat PHE a rédigé au nom du RMG un draft de note concernant l'adaptation des mesures en termes de tracing et de quarantaine. Celle-ci a été révisée en RMG, des modifications ont été apportées sur base de l'input des membres ce qui a permis d'aboutir à une version finale. Celle-ci peut être consultée via le lien ci-dessous :</p>	<p>Le RMG décide de maintenir la durée de la quarantaine pour les élèves qui sont des HRC, même si un test au 7ème jour est refusé.</p> <p>Le RMG décide que le tracing simplifié est possible dans certaines situations épidémiologiques où des</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_t_heme_file/4.2_note_rmg_-_proposition_dadaptation_tracing_et_quarantaine.pdf</p> <p>La note a été transmise à la préparatoire en vue d'informer le CIM le 31/03/2021. Le point sera remis à l'agenda RMG ce jeudi 1^{er} avril afin de préciser des détails tels que les indicateurs qui seront proposés par le RAG. In fine, l'objectif est que les procédures soient adaptées en fonction d'ici la rentrée.</p>	<p>données qualitatives et quantitatives sont prises en compte. Le RAG formulera un avis pour développer davantage ces indicateurs. Si ces indicateurs sont atteints, une décision pourra être prise au niveau provincial, en consultation avec le gouverneur, l'inspecteur sanitaire régional/fédéral et avec la contribution des PSE, pour simplifier le contact tracing comme décrit ci-dessous. Cela signifie la possibilité dans cette situation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir une période de quarantaine de 10 jours à compter de la fermeture d'une classe en cas de cluster. - fermer une classe lorsqu'il y a un deuxième cas positif (qui n'est pas une contamination intrafamiliale) sans analyser si ce deuxième cas est un LRC ou un HRC. <p>Enfin, le RMG préconise la prise en compte des facteurs suivants avant de passer à la fermeture des écoles (ou d'envisager sa prolongation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures dans la société générale avec un accent particulier sur le lieu de travail - Réduire les activités de loisirs extrascolaires des élèves pendant les périodes scolaires - Fermeture des salles des professeurs
5. Health care		
6. Stocks and shortages		
7. Communication		
8. International		

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
9. Date next meeting / agenda (approval)		La prochaine réunion RMG aura lieu le jeudi 1 ^{er} avril de 16h à 18h.
10. AOB		

Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Alen	Victor (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	victor.alen@health.fgov.be
Bouton	Brigitte	AViQ	brigitte.bouton@aviq.be
Callens	Michiel	Vlaanderen	michiel.callens@vlaanderen.be
Corman	Karin	Communauté Germanophone	karin.cormann@dgov.be
Dennone	Charles	FAGG	charles.denonne@fagg-afmps.be
Gijs	Geert	Commissariat	Geert.Gijs@commissariat.fed.be
Hitabatuma	Vincent	FWB	Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be
Haulotte	Delphine	FWB	Delphine.HAULOTTE@gov.cfwb.be
Henry	Anne-Claire	Fédération Wallonie Bruxelles	anne-claire.henry@one.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Lardennois	Miguel	Brussels	Miguel.lardennois@gov.brussels
Lokietek	Sophie	AViQ	sophie.lokietek@aviq.be
De Ridder	Ri	Cabinet Vandenbroucke	ri.deridder@vandenbroucke.fed.be
van de Konijnenburg	Cecile	FOD Volksgezondheid	cecile.vandekonijnenburg@health.fgov.be
Van Gucht	Steven	Sciensano	steven.vangucht@sciensano.be
Lernout	Tinne	Sciensano	Tinne.Lernout@sciensano.be
Wildemeersch	Dirk	Vlaanderen	dirk.wildemeersch@vlaanderen.be